

# Rapport d'activité 2016



*Rencontre...*

## Mot du comité

L'année 2016 a été marquée par un certain nombre de premières fois pour notre Centre de loisirs et notre commune. 2016 a été notre première année d'activité et c'est avec plaisir que le comité de gestion du Centre de loisirs de Veyrier vous présente son premier rapport d'activité. En effet, après deux années d'engagement citoyen de la part de notre Association du centre de loisirs et de rencontres (ALR) de Veyrier qui ont abouti en novembre 2015 à l'approbation d'un premier budget par le conseil municipal de Veyrier, cela fait tout juste une année que notre première animatrice socioculturelle a été engagée pour l'organisation de notre tout premier centre aéré l'été dernier. Bien des choses se sont mises en place depuis et l'équipe a pu être renforcée par une deuxième animatrice, une secrétaire sociale et une femme de ménage.

Au-delà du centre aéré d'été et de la constitution de l'équipe, c'est sans doute l'inauguration de nos locaux le 17 novembre qui a marqué l'année. Il est vrai que lors de notre dernière assemblée générale,

la possibilité de trouver des locaux restait très vague et incertaine. C'est avec d'autant plus de plaisir et de soulagement qu'a été reçue la nouvelle que notre Centre de loisirs ainsi que notre équipe auraient désormais un premier toit sur la tête en plein centre de notre village. Nous tenons à remercier ici la commune de Veyrier pour la mise à disposition à titre provisoire de si beaux locaux.

Bien sûr, les premières expériences ne sont pas toujours les plus abouties, mais elles ont le mérite d'être concrètes et d'offrir une base sur laquelle toutes les autres viendront se construire. À travers les actions du Centre de loisirs, Veyrier va découvrir ce qu'est l'animation socioculturelle et les valeurs qu'elle véhicule: la rencontre, le partage, le respect, la solidarité, la tolérance et l'échange. Si la route empruntée pour parvenir au but esquissé par notre projet institutionnel n'est pas toujours dépourvue de nids de poule, c'est un privilège de faire partie du voyage.

Nous profitons de ce mot d'introduction pour lancer un appel: nous avons besoin de vous! D'une part pour devenir membre de notre comité - la gestion

opérationnelle du centre est, certes, assumée par notre équipe d'animatrices socioculturelles, mais les lignes directrices sont la responsabilité de notre comité de gestion qui lui est constitué de bénévoles - et d'autre part pour participer à l'assemblée générale du 10 avril prochain.

Merci enfin à toutes et à tous qui vous engagez pour notre Centre de loisirs. Merci à l'équipe, à la commune de Veyrier et à tous les membres de notre association pour votre soutien.

Pour le comité:

Thérèse Spack Zine  
Présidente



## Mot de l'équipe

Participer à une aventure comme celle de co-construire le premier Centre de Loisirs de la commune avec son comité, ses habitants, son tissu associatif et culturel, la Commune et ses différents services, est passionnant et éreintant à la fois tant on ne sait où porter son regard!

Cette aventure a des fondements sur lesquels l'équipe d'animation s'appuie tels que l'animation socioculturelle qui défend des valeurs aussi importantes que nécessaires telles que la prévention et la cohésion sociale. Ainsi tous nos projets sont orientés à travers ce prisme pour aller vers l'autre et créer des projets communs qui font sens. Nous souhaitons travailler à l'ouverture à l'autre, au développement durable, à la tolérance, à la solidarité, à une citoyenneté participative, à une culture pour tous, etc.

A travers nos accueils, nos activités, nos centres aérés, nos projets socioculturels c'est tout ceci que nous souhaitons mettre en avant! Mais évidemment Rome ne s'est pas construite en un jour et c'est donc un pas après l'autre que nous construisons

notre réseau, nos collaborations avec différents partenaires pour enrichir notre programmation.

Alors échangeons, inventons, continuons à rêver d'une belle maison haute en couleurs pour vivre tous nos projets et faire vivre avec une couleur supplémentaire la vie associative et culturelle de la commune avec petits et grands !

L'équipe d'animation

*Partage...*

# 1 Présentation

## 1.1 Historique: naissance d'un Centre de loisirs

Respect...

### **Une mobilisation citoyenne**

Le Centre de loisirs de Veyrier est aujourd'hui une réalité. Il est le fruit d'une mobilisation citoyenne, d'un bel exemple de démocratie. En effet, ce sont des habitants qui se sont mobilisés pour souligner l'absence et demander la création d'une structure d'accueil telle que la connaissent la plupart des communes genevoises, surtout les communes de la taille de Veyrier. Pour illustrer ce propos, faisons un arrêt sur image au tout début de ce projet: c'est sans compter de temps ni d'efforts qu'au printemps 2014, Régine Zahnd et Ana Domilici ont imprimé des flyers et sont allées les distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de Veyrier. Le flyer en question conviait les habitants à la toute première réunion au Local des Jeunes, organisée par nos Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM), Julie Zay et Fanny Gaud, qui faisaient ainsi suite aux regrets exprimés par de nombreux parents face à l'absence de structure d'accueil pendant les vacances. Ces quatre personnes ont poussé le premier domino qui allait entraîner tous les autres dans sa course. La trentaine de personnes assistant à cette réunion s'est vu expliquer par Nathalie Chollet de la FCLR et les TSHM ce qu'est l'animation socioculturelle, ce qu'est un

Centre de loisirs, comment ça fonctionne, comment une association se constitue, d'où viennent les fonds. Très vite les participants ont compris que ce n'était pas une solution toute prête qui leur était proposée, mais qu'il allait falloir tout créer: Une association, ça veut dire des statuts, un comité, un président, une assemblée constitutive. La période pré-électorale était certes propice comme l'avait évoqué les quelques élus qui étaient venus nous encourager: Murielle Grolimund, Virginia Bjertnes et Max Müller, mais la tâche était de taille. Au fil des réunions qui suivirent, le groupe a toutefois réussi à mettre en place tout ce qui était nécessaire.

### **Assemblée constitutive le 8 septembre 2014**

L'assemblée constitutive de l'ALR s'est tenue le 8 septembre 2014 devant une salle comble, confirmant que la demande des habitants était bien réelle. Cette soirée a également permis d'étoffer le comité qui au cours de la première année s'est réuni toutes les deux semaines pour rédiger un projet institutionnel, poursuivre l'effort de faire connaître le projet au plus grand nombre d'habitants et commencer le dialogue avec la commune et la FASe. Les membres du comité d'origine, qui ont

donné de leur temps et de leur énergie sans compter sont: Régine Zahnd, Rita Givoannini, Luciana Perissinotto, Françoise Braillard, Michel Gillabert, Virginia Bjertnes, Olivier Duc, Sylvie Gottret et Thérèse Spack Zine. Au départ de Virginia et Sylvie, sont venus rejoindre le comité Maud Bessat et Catherine Vassant.

« The rest is history » comme disent les Anglais. 2015 connut plusieurs étapes-clé: la proposition de budget soumise à la commune en juin, la journée «Dessine-moi un centre de loisirs» le 5 septembre qui rencontra un franc succès, la présentation du projet à la commission des affaires sociales fin septembre, puis l'approbation par le conseil municipal du budget proposé en novembre 2015.

### **De la théorie à la pratique**

Jusque-là l'association avait été dans la théorie, l'allocation d'un budget la propulsait soudainement dans la pratique. Il a fallu faire des entretiens d'embauche pour trouver l'animatrice socioculturelle qui serait d'accord avec un taux de travail de 30% à partir du 1er avril et 70% à compter de

juillet d'organiser le centre aéré d'été tant attendu par les parents de Veyrier. Cette étape a été franchie avec succès avec l'engagement de Barbara San Antonio qui a su faire preuve de professionnalisme, d'énergie et d'esprit d'initiative pour partir de zéro et organiser quatre semaines fort appréciées par les participants et leurs parents.

### **Un toit pour notre Centre de loisirs**

Quelque chose d'autre faisait cruellement défaut: un local et si un centre aéré pouvait s'envisager sans, il n'en allait pas de même des projets d'accueil libre tous publics, sans compter qu'il nous fallait des bureaux pour héberger l'équipe d'animation. Heureusement, l'entreprise Chavaz qui occupait ces lieux a décidé de déménager fin juin et la commune nous a attribué ce bel endroit temporairement en attendant la concrétisation d'un projet de plus grande envergure, à savoir la création d'un centre socioculturel dans le périmètre de la salle communale, la maison aux volets verts et le garage adjacents.

L'équipe d'animation a pu être complétée en septembre avec Mélanie Berney, animatrice socio-

culturelle à 70%, et Natacha Antonini, secrétaire sociale à 10%. Enfin dernière recrue depuis le 1er novembre, Mme Chantal Proz s'occupe de maintenir nos locaux tout propre et en ordre.

### **Un bel avenir en perspective**

L'équipe d'animation est aujourd'hui le moteur du Centre de loisirs de Veyrier. C'est elle qui imagine et met en place le programme des activités. Vu la jeunesse du Centre, il va de soi que la machine n'est pas encore aussi bien rôdée que pour ses équivalents de la Ville, la plupart bénéficient d'une expérience de plus de 40 ans. Les perspectives d'avenir sont toutefois encourageantes et, à en juger par la croissance du nombre d'habitants de Veyrier au cours de ces dernières années, on peut prédire avec certitude que « petit Centre deviendra grand ».



Tolérance...



## 1.2 Association / Comité / Assemblée

### Association

---

L'Association du Centre de Loisirs de Veyrier est une association sans but lucratif, selon les articles 60 et suivants du code civil suisse, ouverte à toutes les personnes intéressées.

Elle a pour but la mise en activité, la gestion et l'animation du Centre de Loisirs. Conformément à la Charte cantonale des Centres de loisirs, son rôle est de mener une action préventive, éducative, associative et socioculturelle sur la commune de Veyrier. À travers ses activités, le Centre de Loisirs se veut un lieu d'accueil convivial, de rencontres et d'échanges, destiné à toutes les populations du village.

L'Association est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et à ses structures fédératives et législatives. Son action est rendue possible grâce aux subventions canton-

nales, aux subventions allouées par la Commune de Veyrier et à ses ressources propres qu'elle tient des cotisations de ses membres actifs ou sympathisants ainsi que des finances d'inscription de ses différentes activités.

Être membre d'une association à buts socioculturels c'est aussi penser et agir dans un souci collectif et construire son sentiment d'appartenance à un lieu, à des projets socioculturels, créer une identité commune faite de souvenirs liés à des activités partagées, co-crée des projets, cultiver également une ouverture à l'autre, etc.



*“Le pilier associatif est le pôle central du Centre de loisirs de Veyrier”*

### **La vie associative permet:**

- L'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative sans distinction d'âge, d'origine, d'aptitude
- Le relais entre la population et les autorités
- Le développement de projets socioculturels, relais des envies des habitants
- L'acquisition ou la mise à profit de différentes compétences
- La rencontre, l'appartenance à un groupe, à une collectivité

### **Ses Objectifs:**

Le Centre de Loisirs à travers son projet institutionnel vise à atteindre plusieurs objectifs en lien avec la cohésion sociale, la prévention, le renforcement du tissu social, l'expression citoyenne, l'accès à une culture pour tous. Elle veut œuvrer en faveur d'une certaine qualité de vie et de rapports sociaux à travers son action socioculturelle et socio-éducative. Toutes nos activités et projets sont des moyens pour atteindre ces objectifs.

### **Comité**

---

Elu par l'Assemblée Générale, le Comité est composé d'habitants qui s'engagent bénévolement. Il se réunit environ toutes les cinq semaines. Son rôle principal consiste à élaborer la politique d'animation, de suivre la bonne réalisation et l'adéquation des projets et de résoudre les questions de gestion générale.

Des membres sont délégués dans les commissions de travail («ressources humaines»), («finances»), («projets socioculturels») qui inclut les mercredis aérés et centres aérés, («communication»).

La Présidente est celle qui se tient informée de toute l'actualité du Centre de loisirs, et rencontre de manière plus régulière l'équipe d'animation lorsque cela est demandé, pour toute question relative au Centre de Loisirs.

Les membres du comité sont en outre sollicités pour des séances organisées par la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR).

## Assemblée Générale 2016

---

L'Assemblée générale de l'ALR s'est tenue lundi 11 avril 2016 à 19h30 au deuxième étage de la salle communale devant une assemblée d'une trentaine de personnes, dont le maire, M. Gavillet et les conseillers municipaux Mme Grolimund et M. Pinget.

L'AG 2016 donnait à voir pour la première fois à ses membres la possibilité de concrétiser son projet institutionnel et associatif et présentait la première animatrice socioculturelle engagée pour la mise sur pied du premier centre aéré sur la commune. Tout un évènement!

*Convivialité...*

## 1.3 Situation

Demeurée rurale jusqu'au milieu du XXe siècle, la commune de Veyrier est essentiellement résidentielle. Ayant quelque 800 habitants au début du siècle, elle en compte aujourd'hui plus de 11'000. La commune jouit d'une très belle nature environnante, et d'un riche passé maraîcher dont quelques exploitations ont subsisté (quatre exploitations agricoles et viticoles).

Veyrier est riveraine et voisine avec les communes de Thônex, Carouge, Troinex, Plan-les-Ouates, Lancy, Collonge-sous-Salève, Bossey et Etrembières. Il existe sur la commune trois principaux bourgs, ou « quartiers »: Veyrier-village, les plateaux de Pinchat et Vessy, et le Petit-Veyrier.

La commune possède sur son territoire 282 entreprises et commerces, 12 restaurants, des lieux de culte, ainsi que de nombreuses associations culturelles et sportives. Le Centre de Loisirs devient ainsi proche d'autres associations qui ont trouvé également un

lieu au centre du village pour y développer leurs actions, comme c'est le cas par exemple avec l'association du Fil d'Argent. Son emplacement favorise également les contacts avec l'équipe des travailleurs sociaux hors-murs de la commune ce qui représente un véritable atout pour des réunions réseaux ou le prêt de matériel.

Le Centre de Loisirs a trouvé ses quartiers au centre du vieux village de Veyrier, dans une rue faisant face à une épicerie et proche d'habitations voisines. Elle est ainsi au centre du village et de ses commerces, mais reste éloignée d'autres habitants de la commune (plateau de Vessy / Pinchat).

Le Centre a vocation de rassembler tous les habitants de la commune autour de son offre socioculturelle et ses activités, la disparité des bourgs ne permet pas toujours une fréquentation régulière des locaux. Seuls les habitants vivant à proximité peuvent facilement fréquenter nos accueils tout public, et/ou les enfants de l'Ecole du Grand-Salève qui peuvent prendre leur goûter et/ou passer un moment convivial chez nous.

Fort de ce constat, le Centre de Loisirs souhaite di-

versifier ses activités et proposer des projets hors de ses murs au sein par exemple des écoles de la commune ou lors de manifestations socioculturelles dans l'espace public.



Plaisir...

## 1.4 Inauguration de nos locaux

Durant l'été, pendant que le centre aéré battait son plein, le comité de l'association recevait de la part de la commune les clés des futurs locaux du Centre de Loisirs de Veyrier! En septembre, l'équipe d'animation était au complet et s'attela à la magnifique tâche d'ouvrir pour la première fois sur la commune un Centre de Loisirs pour les habitants. Chose faite dans une belle ambiance le 17 novembre avec la magnifique installation apéritive d'Irene Gil de SET FOOD.

### **Un rêve associatif se concrétise...**

Le comité de l'ALR rêvait d'un lieu pouvant accueillir le projet institutionnel et associatif du futur Centre de Loisirs de Veyrier où toutes ses activités pourraient se déployer (accueil tout public, mercredis aérés, centres aérés, repas communautaires, cours & ateliers, programmation culturelle, etc.)

Les locaux étant un bien rare sur la commune, c'est au bout de deux ans et demi que l'association a pu obtenir un espace dans une très belle bâtisse



rénovée, aujourd'hui classée, qui était occupée par l'entreprise Chavaz. Les locaux se situent sur deux étages, sur une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>.

**Le rez-de-chaussée** se transforme tour à tour pour: des accueils tout public, la programmation des Petites tartines, les activités des Mercredis des Mêmes, des réunions d'habitants, des réunions du comité et pour 2017 des cours & ateliers.

**L'étage** constitue l'espace de travail de l'équipe d'animation, il est dévolu à leurs réunions hebdomadaires, aux commissions du comité, aux Mercredis des Mêmes lors de projections de films ou d'autres activités plus calmes, à des petits projets socioculturels, etc.

**Rangements:** pour cette polyvalence de nos activités il est nécessaire d'avoir un local de rangement, qui se situe en dessous du rez où tout le matériel des mercredis aérés, centres aérés (bricolage), projets socioculturels (décoration, ustensiles, sono, etc.) trouve sa place. Nous avons également une sorte de remise, qui nous permet de stocker nos goûters et produits alimentaires, ainsi que les produits d'en-

tretiens pour la maintenance du lieu.

### **Centre aéré nomade**

Actuellement nos locaux ne nous permettent pas d'accueillir nos centres aérés, et nous sommes à la recherche d'un lieu vert qui pourrait convenir.

### **Un futur lieu?**

Le Centre de Loisirs ne peut encore répondre à toutes les demandes (augmentation du nombre de centres aérés, offre variée et multiples de cours, location de salles pour des anniversaires, etc.) pour des raisons logistiques et financières, mais prend note des demandes des habitants et espère pouvoir dans un futur proche y répondre.

La polyvalence d'un lieu est un atout majeur pour un Centre de Loisirs qui souhaite développer toute une palette d'activités et qui nécessite une certaine logistique pour accueillir un public varié à des horaires différents.

L'association a proposé à la Mairie de pouvoir occuper la maison dite aux volets verts qui, par son emplacement, son accès à un espace vert, la disparité de ses salles pourrait devenir un lieu idéal pour un Centre de Loisirs.

L'association se mobilise par ailleurs également pour trouver un lieu pérenne pour ses centres aérés dans un cadre plus vert pour sensibiliser les enfants à la nature et les sortir de leur cadre habituel en leur offrant ainsi le plaisir de la découverte, de l'exploration et du jeu.



### **Moniteurs centre aéré d'été:**

- Steve Scheurer
- Teresa Nkenda
- Irina Bischofberger
- Djely Jallow

### **Cuisinière centre aéré d'été:**

- Veronica Vivar Loutan

### **Moniteurs Projet Bonhomme Hiver:**

- Veronica Vivar Loutan
- Emilio Sanchez

### **Equipe d'animation pour un total de 140%:**

- Mélanie Berney
- Barbara San-Antonio

### **Equipe administrative et technique:**

- Natacha Antonini,  
secrétaire sociale-comptable - 10%
- Chantal Proz-Bruttin,  
nettoyage - 5%

## 1.5 Personnel

Le Comité a pu engager pour l'exécution de son projet institutionnel sur le terrain deux animatrices socioculturelles, une qui est entrée en fonction en avril à 30% pour ensuite évoluer à 70%, et la seconde engagée pour septembre 2016. Une secrétaire sociale comptable a pu également rejoindre l'équipe d'animation en octobre 2016, ainsi qu'une personne pour la maintenance des locaux dès novembre 2016.

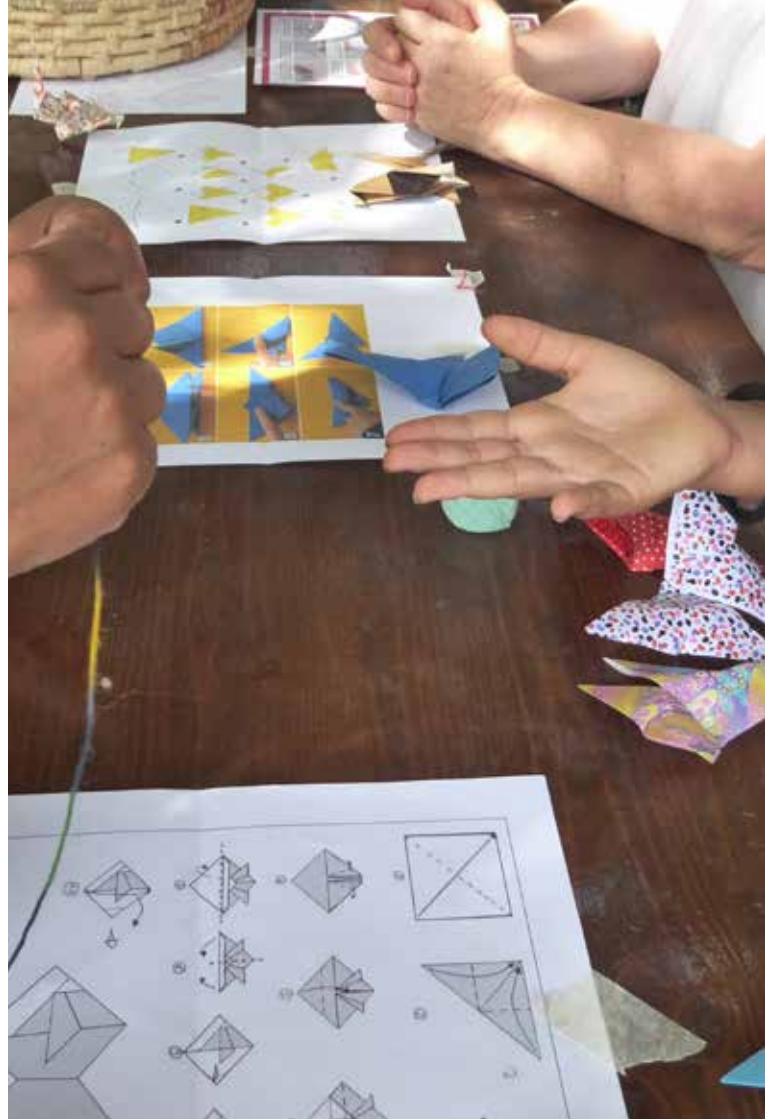
Chacun donne de ses plus belles qualités humaines et professionnelles auprès de son public, de son comité et au sein de son équipe pour faire vivre ce premier Centre de Loisirs avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement.



## 2 Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis

### 2.1 Objectifs prioritaires 2016

L'objectif principal de l'association du Centre de Loisirs pour 2016 était de trouver un lieu et une équipe d'animation pour traduire son projet institutionnel sur le terrain. Elle a donc défendu un budget au niveau de la commune pour concrétiser ses vœux et mis sur pied son premier centre aéré d'été sur la commune en juillet et août 2016.





## 3 Le projet enfants

### 3.1 Introduction

Dans le cadre du temps libre de l'enfant, en tant que temps différent de celui de la famille et de l'école, l'action du Centre de loisirs vise à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant.

Elle prend en compte son individualité et son environnement familial et socioculturel. Elle s'appuie sur la valorisation du non-obligatoire, sur les notions d'autonomie et de choix de vie et sur la vie en groupe, en privilégiant l'accueil et l'écoute, le jeu, l'expérimentation et les expériences relationnelles.

#### **Objectifs**

- Contribuer à répondre aux besoins pédagogiques, sociaux et socioculturels des enfants, prioritairement de ceux en âge de scolarité primaire et de leurs parents/famille.
- Donner un sens constructif au temps libre: découvrir, créer, jouer, ne rien faire, rêvasser, vivre en collectivité, etc.

- Mettre en place des espaces et des occasions de socialisation, d'harmonisation des règles de vie collective, de responsabilisation et d'autonomie.
- Développer le partenariat avec et entre les parents.

### 3.2 Mercredis des mômes

Les «Mercredis des mômes» est une prise en charge qui a la volonté d'offrir aux familles une possibilité de garde de leurs enfants, âgés entre 8 et 12 ans (5P à 8P), sur un temps périscolaire, tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 11h30 à 18h, comprenant un repas chaud à midi et une collation à 16h. Ce type d'accueil est très prisé dans les autres Maisons de quartier ou Centre de loisirs car il répond à un réel besoin des parents qui travaillent le mercredi. Le Centre de loisirs de Veyrier propose une capacité d'accueil de 12 enfants étant donné l'espace restreint de ses locaux.

Ayant entendu, durant le Centre aéré d'été, une certaine demande de la part de parents au sujet

des mercredis aérés, l'équipe d'animation a tenté de relever le défi d'un essai de lancement de tels accueils au tout début du mois de septembre. Un Centre de Loisirs sans « mercredis aérés » n'est pas un Centre de loisirs.

Le jour de la rentrée scolaire 2016, un flyer annonçant le démarrage de la formule des «Mercredis des mômes» à Veyrier est parti dans la fourre de l'élève dans les trois écoles publiques de la commune. La date d'inscription était le 14 septembre à 18h00 dans nos locaux et le premier mercredi aéré était fixé au 21 septembre.

Or, lors des inscriptions il n'y a eu que 2 enfants de 10 ans inscrits pour tous les mercredis aérés du 21 septembre 2016 au 28 juin 2017. Il est à relever ici que l'absence de publicité, en amont, à la fin du printemps, au moment propice pour les familles de se pencher sur l'organisation d'une prise en charge de leurs enfants durant l'année scolaire à venir, a été un problème. Il a donc été décidé de remettre le début des «Mercredis des mômes» au 11 janvier 2017.

L'équipe d'animation de concert avec le comité a repensé cette prise en charge et y a apporté quelques modifications afin de toucher un public plus large et de répondre, peut-être, à un besoin plus proche de celui des veyrites: l'élargissement de la tranche d'âge de 4 à 12 ans (1P à 8P) et non plus de 8 ans à 12 ans ainsi qu'une option d'inscription « à la carte » et non plus pour tous les mercredis de janvier à juin. L'accent a été mis sur la communication de ce projet par le biais :

- de flyers dans la « fourre de l'élève » des trois écoles publiques de Veyrier,
- de flyers dans les commerces de Veyrier ainsi qu'à la Mairie,
- d'affiches dans les panneaux communaux et dans les commerces de Veyrier,
- de l'envoi d'un « tout-ménage »,
- du site internet de l'ALR avec la possibilité de télécharger directement le formulaire d'inscriptions contenant les tarifs selon le revenu familial,

- d'une mailing-liste établie sur la base de données des enfants inscrits au Centre aéré d'été, et
- de la mailing-liste des membres de l'association du Centre de Loisirs et de Rencontres de Veyrier.

La période d'inscription a été ouverte du 1er novembre au 1er décembre lors des accueils tout public du Centre de Loisirs ainsi que des prises de rendez-vous par téléphone. Ce gros travail a porté ses fruits. Fin décembre, 5 enfants étaient inscrits pour tous les mercredis de janvier à juin 2017 dont 2 garçons de 10 ans, 1 garçon de 8 ans, 1 garçon de 6 ans et 1 fille de 5 ans; et 5 autres enfants étaient inscrits de manière moins régulière dont 2 garçons et 1 fille de 4 ans, 1 fille de 5 ans et 1 garçon de 6 ans. La décision a été prise de démarrer les « mercredis des mômes » le 11 janvier 2017.

Une monitrice, Madame Veronica Vivar Loutan a été engagée afin de pouvoir préparer avec Méla-

nie Berney, animatrice responsable de cette activité, un programme pour ces après-midis.

Le souhait de l'équipe d'animation est de proposer à ce groupe d'enfants un programme varié axé sur:

- l'expression de soi, de ses émotions et de ses besoins,
- le développement de la créativité, de l'imagination, de la spontanéité et de l'amour de la nature,
- le savoir vivre ensemble,

autant de notions qui sont à valoriser dans notre société individualiste, carriériste et de perpétuelle connexion à internet et aux écrans de multiples objets dont on devient si aisément dépendant. Concrètement, nous souhaitons pouvoir proposer des activités artistiques et créatrices: modelage, bricolage, peinture, dessin, land art, théâtre, cirque, etc.; des activités ludiques: jeux de société, jeux coopératifs, jeux extérieurs; des activités sportives: balades, baignades, danses, sorties en montagne, à la patinoire, en forêt; des activités culturelles: visites de musées, d'expositions artistiques, visionne-

ment d'une pièce de théâtre, d'un documentaire ou d'un film; et des activités pédagogiques et culinaires: ateliers découvertes de la nature et du monde animal, ateliers pains, ateliers pâtisseries.



Prévention...

### 3.3 Accueil libre

L'Accueil libre est un espace supplémentaire donné aux enfants pour expérimenter un autre lieu que celui de l'école et de la famille en présence ou non (selon leur âge) de leurs parents.

Ce moment est plus particulièrement destiné et adapté aux enfants vivant à proximité du Centre de Loisirs. On peut, tour à tour, choisir de jouer à une partie de baby-foot, lire un livre, goûter, faire un bricolage, dessiner, etc. Dans ces temps d'ouverture nous privilégions l'accueil et le dialogue.

C'est aussi un espace qui permet d'expérimenter un bout de son autonomie dès la 5P en co-signant avec ses parents un contrat et une charte pour venir ensuite à sa guise sur les jours d'accueil proposés par le Centre de Loisirs.

Cadre: Pour les enfants de 0 à 12 ans, accompagnés ou non selon leur âge (contrat pour les enfants dès la 5P) les mardis et jeudis de 16h00 à 18h00, et les mercredis de 9h00 à 11h00.

Fréquentation: Nos locaux ont été ouverts au public le 1er novembre 2016 suite à l'aménagement des lieux et à la mise en place d'une programmation. Nous accueillons actuellement plus d'enfants les jeudis que les mardis avec une moyenne de fréquentation entre 5 et 10 enfants et une moyenne de 3 accompagnants par accueil.

Observation/Evaluation: L'accueil libre est majoritairement fréquenté par des enfants vivant à proximité du lieu qui viennent partager un moment entre deux cours extrascolaires, et cela devient, dès lors, un vrai moment pour soi, pour jouer et/ou être en présence d'autres amis.



Confiance...

## 3.4 Centre aéré

Les centres aérés sont des moments privilégiés pour découvrir, explorer, jouer, bricoler. L'enfant peut choisir librement l'activité qui va le plus lui convenir. La formation de différents petits groupes autour des activités favorise des expériences plus profondes que celles partagées au sein du grand collectif.

Les centres aérés créent une belle dynamique tant au sein du groupe d'enfants, qu'avec les parents.

Objectifs principaux:

- Répondre à la nécessité de prise en charge, rendre service aux parents qui travaillent et aux familles qui ont peu de possibilités de vacances
- Offrir un espace de socialisation, de prise en charge et de découverte avec des activités culturelles, de plein air et en lien avec la nature. Être attentif à la personnalité de chaque enfant, observer son potentiel, ses difficultés, favoriser son épanouissement.

- Sensibiliser aux normes de la vie en groupe et en société. Développer son autonomie en observant et en apprenant.
- Viser le décroisement entre les différentes catégories sociales, les âges, les cultures.

**Cadre:** Pour les enfants scolarisés de 4 ans à 11 ans révolus. Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 durant les semaines des vacances scolaires d'été.

### Fréquentation

24 enfants durant 4 semaines, avec une liste d'attente pour la première semaine de juillet et les deux dernières d'août de 10 enfants en moyenne.

### Descriptif

Nous avons vécu notre premier centre aéré sur la commune de Veyrier au restaurant scolaire de l'Ecole-du-Bois Gourmand qui s'est transformée durant 4 semaines pour l'occasion.

Des tentes ont été installées devant le parvis du restaurant scolaire afin de nous donner l'occasion d'installer des tables pour nos différents ateliers et pour nous protéger du soleil ou de la pluie. Un

container était installé non loin avec tout le matériel nécessaire à nos différentes activités.

Ce premier centre aéré est souvent devenu nomade car l'emplacement ne répondait pas dans la totalité aux exigences d'un centre aéré en plein air. En effet, la cour en bitume ne permettait pas de rester une journée entière sur les lieux (trop chaud) et l'espace à l'intérieur servant également de lieu pour nos repas, n'était pas suffisamment grand pour y rester une journée entière avec différents ateliers.

Ce lieu demandait une grande polyvalence et un temps d'installation et de désinstallation non négligeable à l'équipe d'animation sur son temps d'animation dévolu aux enfants.

Le centre aéré vit aux rythmes de ces ateliers du matin et de l'après-midi, ainsi que du repas de midi, et du goûter très attendu par les enfants! Une journée hors canton est proposée en milieu de semaine sous forme d'une excursion en autocar pour aller à la découverte de nouveaux horizons.

Chaque semaine vit une dynamique particulière car chaque groupe d'enfants porte en elle une nouvelle synergie.

Un tournus s'est opéré au sein de l'équipe d'animation au niveau des moniteurs pour les semaines de juillet et d'août avec la même présence de la cuisinière et de l'animatrice socioculturelle pour juillet et août. Ainsi certains enfants qui venaient en juillet et ensuite en août retrouvaient certains repères.

### **Evaluation**

Cette activité emblématique des Centres de Loisirs et des Maisons de Quartier continue de remplir ses objectifs et permet ainsi à une grande diversité d'enfants de venir profiter de cette structure associative non loin de chez eux.

Le mélange des âges et des situations favorise des dynamiques de groupe très équilibrées et le développement d'activités variées permet que chaque enfant expérimente sa place, son intérêt et le développement de sa personnalité.

Le centre aéré offre ainsi l'opportunité à des enfants de toute la commune de Veyrier de se rencontrer et favorise ainsi de nouvelles amitiés hors de son cercle connu. Il permet également de renforcer le tissu social en permettant la rencontre de parents d'horizons divers. Le bilan est à ce niveau très positif.



## **Juillet**

Nous avons démarré les deux premières semaines de juillet au sein de ce nouvel espace que, tant les enfants que l'équipe d'animation découvraient. Les enfants ont pris naturellement possession des lieux et ont presque oublié, à notre plus grand contentement, qu'ils étaient dans une école.

Nous avons bénéficié durant ces semaines de la présence de Pro Natura pour un atelier nature et d'une activité sur le lac Léman avec l'association ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman).

Ces deux premières semaines ont été riches en découvertes, balades, ateliers bricolage, création d'un Totem, baignades, visite d'une exposition au MEG et d'un apéro festif préparé par les enfants pour les parents en guise de clôture de ces semaines.

## **Août**

Revenir en août dans un lieu déjà chargé des premiers souvenirs était plaisant. Une nouvelle équipe, une nouvelle dynamique pour accueillir de nouveaux enfants qui, pour certains revenaient pour une semaine. Durant ces semaines, nous avons pu investir la forêt attenante, pour les plus grandes joies des enfants, avec des jeux et des rallyes, car elle était débarrassée de l'humidité du mois de juillet et

par conséquent, des moustiques!

En août, nous sommes devenus très nomades et avons profité pleinement de la diversité des parcs qu'offre la ville de Genève en prenant les transports publics pour des journées entières au Bois de la Bâtie, au parc la Grange ou au parc Bertrand. Les enfants étaient ravis et l'équipe aussi!

Pro Natura est revenu avec un atelier autour des empreintes animales en milieu forestier, par contre nous avons dû renoncer à l'activité sur le lac Léman avec l'ASL pour cause mauvais temps.

## **Octobre**

Nous aurions souhaité mettre en place dès la rentrée scolaire un centre aéré d'automne mais l'information est partie un peu tard au sein de notre réseau et au sein des écoles avec une inscription pour le 12 octobre. Nous n'avons pas reçu assez d'inscriptions pour ouvrir un centre aéré. Vraisemblablement les parents s'étaient organisés en amont pour pourvoir à cette semaine de vacances, ou autre hypothèse: le Centre de Loisirs et son offre pour un centre aéré d'octobre n'était pas encore assez connu par l'ensemble des veyrites.

### 3.4.1 Perspective, recherche de terrain

Dans le but de parer aux inconvénients rencontrés lors des Centres aérés de l'été 2016 au restaurant scolaire de l'école de Bois-Gourmand, notamment à son cadre bétonné et rayonnant de chaleur qui a nécessité le développement d'une itinérance, d'une énorme logistique et d'une grande résistance à la fatigue pour le personnel encadrant; nous sommes à la recherche, pour nos futurs centres aérés, d'un lieu sécurisé, enherbé et arboré.

En effet, nous osons rêver que sur une commune-ville de la campagne genevoise, nous puissions accueillir les enfants dans un cadre offrant un grand espace végétalisé, parce que nous estimons qu'il est tout simplement important, nécessaire et agréable de faire bénéficier aux enfants des bienfaits de la nature durant leurs vacances de la belle saison. Nos objectifs pour ces centres aérés sont :

- Offrir aux enfants des moments de vacances dans un espace naturel ou du moins dans lequel ils seraient en contact avec des éléments de la nature.

- Offrir aux enfants des moments de déconnexions avec le train-train quotidien du restant de l'année scolaire, des moments de lâcher-prise, des moments d'épanouissement en plein air.
- Favoriser un lien à la nature dans le but de tendre vers l'appréciation de celle-ci et l'envie de la respecter.
- Valoriser la nature comme étant un espace qui favorise le relâchement, la créativité, les jeux symboliques et la création de jeux à partir d'éléments naturels.
- Réduire les coûts des transports vers des parcs, des forêts ou autres.
- Favoriser les jeux, les sports de plein air sans avoir à se déplacer.

Lors de discussions à ce sujet avec nos collègues d'autres Maisons de Quartier, une animatrice de la Maison de Quartier de Chausse Coq nous a proposé, pour la semaine du 14 au 18 août 2017 le terrain enherbé et végétalisé qu'ils utilisent en ville au Clos Belmont. Ce terrain se situe au-dessus de la route de Chêne. Il surplombe le chantier du CEVA. La présidente du comité de la MQ Chausse Coq doit encore se positionner à ce sujet.

Après avoir exploré les pistes des familles agricultrices de Veyrier; les familles Chavaz et Rosset ainsi que, par le biais de la commune, l'éventualité de pouvoir avoir accès uniquement au jardin de la Maison aux volets verts, nos recherches n'ont pas encore trouvé la perle rare...

*Pédagogie...*



## 4 Tout public

### 4.1 Introduction

Le Centre de Loisirs a vocation d'accueillir au sein de ses murs tous les publics et souhaite offrir un accueil intergénérationnel, interculturel ouvert à tous, petits et grands.

Il souhaite à travers ses accueils tout public du mardi et jeudi après-midi de 16h00 à 18h00, offrir un espace où chacun est libre d'y trouver ce qu'il souhaite; soit un temps de pause dans sa journée, un lieu d'accueil, un temps pour échanger, s'informer, jouer, etc.

A travers sa programmation socioculturelle elle offre un espace de partage et de mixité sociale, où tous les publics petits et grands peuvent être amenés à se côtoyer comme ce fut le cas avec la fête de la rentrée en septembre!

### 4.2 Les petites tartines

Les « Petites Tartines » est un moment d'accueil le mercredi matin de 9h00 à 11h00 offrant un autre temps dans la journée pour se retrouver.

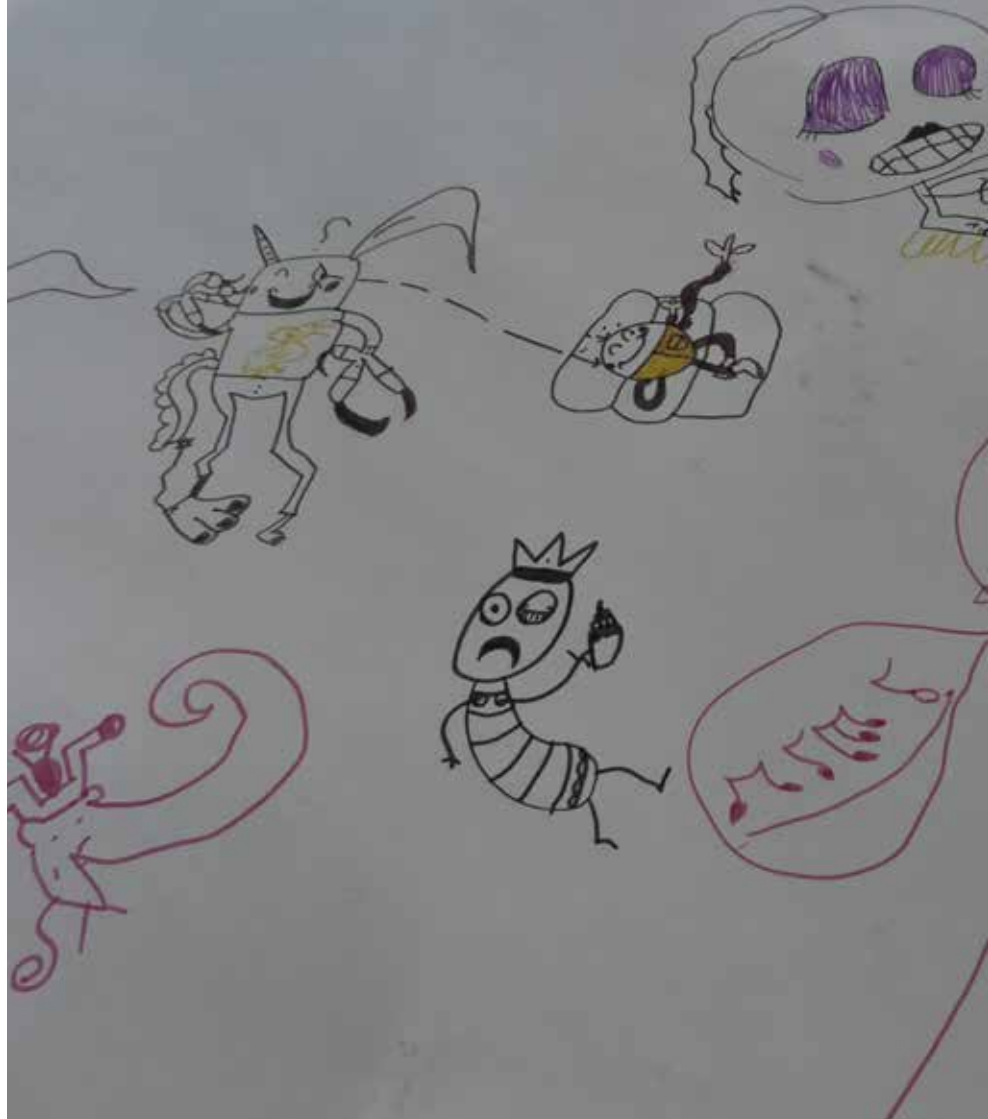
### 4.3 Mise à disposition des locaux

Le Centre de loisirs souhaite mettre à disposition des habitants la salle du rez pour des réunions informelles ou des anniversaires.

Deux réunions d'habitantes ont pu se dérouler en novembre au sein de nos murs et nous nous en réjouissons, car il est important de faire vivre cet espace également en dehors de nos heures d'ouverture. Le Centre de Loisirs est un lieu pour les habitants et ces derniers sont chaleureusement invités à venir prendre part au projet associatif, ou en tant qu'usagères/ers!

## 4.4 Cours & Ateliers

Pour septembre 2017, le Centre de loisirs souhaiterait offrir à ses habitants des cours & ateliers pour enfants et adultes, une programmation est en cours. Cependant, le comité et l'équipe d'animation devront faire des choix car nous ne pourrions entrer en matière pour tous les cours à cause de la configuration de nos locaux: espace trop étroit par exemple pour des cours de zumba, gymnastique, yoga, etc., mais également pour respecter le bon déroulement de notre propre programmation.



## 5 Projets socioculturels

À travers ses projets socioculturels, le Centre de Loisirs crée des opportunités de mixité sociale, d'échanges et de rencontres. Il promeut également ses valeurs à travers des projets en lien avec le développement durable, l'ouverture à l'autre, l'accès à l'information, la culture pour tous.

### 5.1 Fête de la rentrée

L'ALR a organisé le 5 septembre 2015 une fête pour imaginer, créer, inventer le futur Centre de Loisirs de Veyrier dans la salle communale et ce fut un joli succès!

Cette fois, la fête de la rentrée s'est déroulée autour du souhait de retrouver les parents et familles de cet été, et donner de plus amples informations sur la suite de la programmation du futur Centre de Loisirs à tout un chacun. L'équipe d'animation s'est donc attelée, avec le soutien du comité, à imaginer cette nouvelle fête de la rentrée avec l'apport d'ateliers créatifs, la confection de pains, et, une présence très appréciée de tous: Les Belg-

es, des sérigraphes enthousiastes et enjoués pour imprimer tout ce qui leur tombait sous les mains. Les Belges, ont par ailleurs imprimé le logo imaginé par les enfants du centre aéré de cet été: un arc-en-ciel entre deux nuages, les plus chanceux ont pu repartir avec un magnifique sac en coton plein de poésie de cet été!

Nous avons clôturé cette fête de la rentrée, avec un très joli quatuor de musiciens, le groupe Cocoxoca qui nous a fait voyager en Amérique Latine.

Cette fête nous aura aussi donné l'occasion d'apprécier l'espace vert derrière la salle communale et donner l'opportunité aux habitants de porter un regard nouveau sur ce petit parc très peu fréquenté.

### 5.2 Perspectives pour 2017

Avec l'existence de ce Centre de Loisirs l'équipe d'animation va pouvoir travailler à toute une programmation pour 2017 et souhaite d'ores-et-déjà annoncer deux projets phare : la fête du Bonhomme Hiver en mars et Une Journée pour la Terre en mai 2017.

## 6 Réseaux et collaborations

### 6.1 La Vogue 2016

Le Centre de Loisirs a pu cette année présenter un stand lors de la traditionnelle Vogue de Veyrier et vendre cafés et viennoiseries. L'occasion pour l'association de se rendre visible aux habitants avec sa toute nouvelle existence en tant que Centre de Loisirs.

Un tournus s'est opéré au niveau du stand avec le comité et des bénévoles de l'association pour tenir le stand du vendredi au dimanche, qu'ils en soient ici tous vivement remerciés !

### 6.2 Un réseau sur la commune

Avec l'ouverture du Centre de loisirs, l'équipe d'animation a dès le mois de septembre multiplié ses contacts auprès du réseau pour, d'une part se faire connaître, et d'autre part pour imaginer de possibles collaborations sur des projets socioculturels.

À ce titre, le parascolaire des trois écoles primaires a été sollicité pour participer avec les enfants à la construction du Bonhomme Hiver qui sera brûlé en mars 2017. Nous avons pu également bénéficier du soutien de la Direction des écoles primaires pour notre communication, ainsi que pour un futur projet autour d'une animation « pain » qui se réalisera en 2017; ceci afin de faire connaître les activités du nouveau Centre de Loisirs.

Le réseau associatif proche a déjà pu être sollicité (le Fil d'argent) ainsi que l'équipe des TSHM qui se sont associés dès le départ au comité pour la création du futur Centre de Loisirs.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec la Mairie pour tous nos projets.

Ainsi le Centre de Loisirs en créant son réseau affine la connaissance de son environnement, et des besoins des habitants.

## 6.3 Perspectives pour 2017

Nous avons comme but, en 2017, de rajouter de nouveaux partenaires dans notre réseau et de s'associer à des partenaires culturels pour offrir de nouveaux projets aux habitants de la commune. Nous souhaiterions nous associer au Festival d'animation de court-métrages pour enfants: le Petit Black Movie et présenter une journée de films d'animation avec un bricolage et un goûter en janvier, nous aimerions également participer à la Fête de la Danse qui célèbre chaque année la danse dans tous ses états: spectacle, performance, ateliers, cours, etc. dans tout le canton genevois.

Nous nous attelons également à ouvrir des horizons «verts» pour notre futur centre aéré d'été, afin d'offrir un cadre plus nature aux enfants avec la possibilité de jeux, rallye et de construction de cabanes. Nous recruterons aussi de nouveaux membres au sein de notre comité et de l'association du Centre de Loisirs afin de garder cet équilibre précieux de travail et ne pas s'essouffler à long terme.



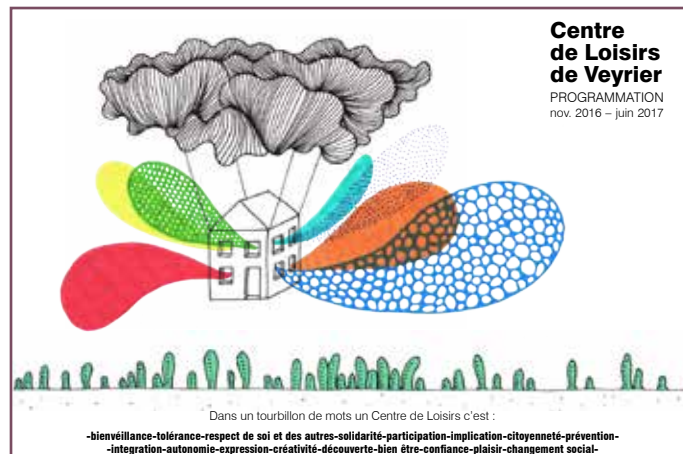
# 7 Communication

## 7.1 Visibilité du Centre

Dès que le Centre de Loisirs a existé il a fallu s'atteler à communiquer vers l'extérieur notre projet associatif et nos activités, le seul site internet ne suffisait plus. Nous avons donc imaginé diffuser l'information avec un Tout Ménage (distribué aux habitants de la commune en novembre, dès que la programmation du Centre a été terminée), des flyers via le réseau des écoles publiques, et via les commerces de proximité qui nous ont affichés.

La mairie a également été sollicitée pour l'utilisation de ses panneaux officiels.

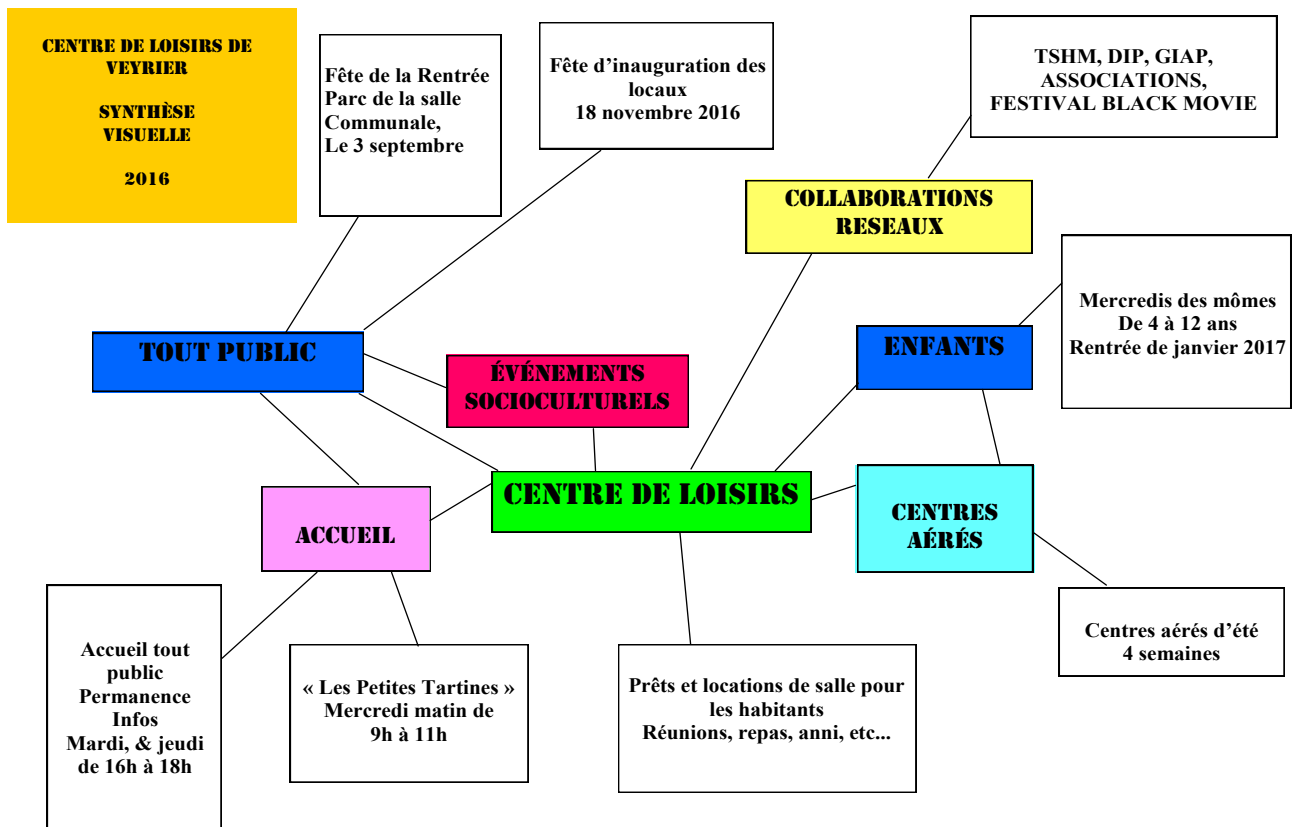
Pour 2017, nous souhaiterions créer une page Facebook qui reste un moyen plus facile d'utilisation que le site internet par nombre de personnes, et faire la demande pour obtenir un panneau d'affichage devant notre lieu pour notre actualité. En effet, le Tout ménage ne peut comprendre toute notre programmation car certains pro-



jets ne sont pas encore finalisés au moment de son impression,. De plus nous aimerions rester ouverts en cours d'année à de nouvelles propositions.

Écoute...

## 7.2 Synthèse visuelle



## 8 Bilans & Perspectives

L'année 2016 a été riche en événements avec la concrétisation de ce projet institutionnel porté durant plusieurs années par le comité.

Enfin, le comité, après de nombreuses heures de réunions, et sa présentation de son budget prévisionnel pour le futur Centre de Loisirs a pu engager en avril, une animatrice socioculturelle pour la réalisation de son premier centre aéré d'été sur la commune, puis compléter dès septembre son équipe d'animation avec une deuxième animatrice et une secrétaire-comptable.

Le comité s'est vu offrir ensuite les clés de ses futurs locaux par la commune, et le centre aéré d'été aussitôt terminé, l'équipe d'animation se mettait au travail pour offrir aux habitants une programmation socioculturelle annuelle.

Il reste maintenant à faire vivre ce Centre de Loisirs et ses multiples projets, cours, ateliers, idées, conférences, repas, etc. et à trouver pour le long terme un lieu pouvant nous permettre de déployer toutes nos activités ainsi que - pourquoi pas ? - nos futurs centres aérés d'été!

Nous poursuivrons notre recherche d'un terrain idéal pour vivre ces temps particuliers que sont les centres aérés d'été avec leurs besoins de nature et d'espace vert.

Et la suite, nous souhaitons l'écrire avec nos membres, les habitants de la commune, nos partenaires et la Commune de Veyrier!

Soyons créatifs et osons encore un peu rêver, car créer en 2016 le 47ème Centre de Loisirs du canton était un pari un peu fou qui a pu être relevé.



Bonne  
humeur...

Centre de loisirs et de rencontres de Vevrier

BILAN DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

| ACTIF                              | 2016<br>CHF      | 2015<br>CHF     |
|------------------------------------|------------------|-----------------|
| <b>Actif circulant</b>             |                  |                 |
| Liquidités                         | 352.85           | 1'182.20        |
| Caisses                            | 5'951.08         | 2'316.20        |
| Compte postal                      | 6'304.03         | 3'508.40        |
| Autres créances et stocks          | 0.00             | 0.00            |
| Débiteurs 90 - Collectifs          | 0.00             | 0.00            |
| Impôt anticipé                     | 0.00             | 0.00            |
| Actifs transitoires                |                  |                 |
| Charges comptabilisées d'avance    | 604.35           | 0.00            |
|                                    | 604.35           | 0.00            |
| <b>Sous-total actif circulant</b>  | <b>6'908.38</b>  | <b>3'508.40</b> |
| <b>Actif immobilisé</b>            |                  |                 |
| Mobilier (Valeur Comptable Nette)  | 0.00             | 0.00            |
| Machines et matériel (VCN)         | 0.00             | 0.00            |
| Matériel informatique (VCN)        | 3'960.70         | 0.00            |
| Véhicules (VCN)                    | 0.00             | 0.00            |
| Matériel audiovisuel (VCN)         | 0.00             | 0.00            |
| Equipement de bureau (VCN)         | 0.00             | 0.00            |
| <b>Sous-total actif immobilisé</b> | <b>3'960.70</b>  | <b>0.00</b>     |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>            | <b>10'869.08</b> | <b>3'508.40</b> |

Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier

BILAN DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

**PASSIF**

2016  
CHF

2015  
CHF

**Fonds étrangers**

|                         |               |             |
|-------------------------|---------------|-------------|
| Engagements courants    |               |             |
| Fournisseurs            | 0.00          | 0.00        |
| Créanciers sociaux      | 18.05         |             |
| Autres créanciers       | 372.50        | 0.00        |
| Dépôts et cautions clés | 0.00          | 0.00        |
|                         | <b>380.55</b> | <b>0.00</b> |

Provisions et fonds d'investissements

|   |             |             |
|---|-------------|-------------|
| Provision débiteurs douteux                       | 0.00        | 0.00        |
| Prov. pour charges futures à caractère de réserve | 0.00        | 0.00        |
| Fonds d'investissements informatique (VCN)        | 0.00        | 0.00        |
| Fonds d'investissements audiovisuel (VCN)         | 0.00        | 0.00        |
|   | <b>0.00</b> | <b>0.00</b> |

Passifs transitoires

|                          |               |             |
|--------------------------|---------------|-------------|
| Charges à payer          | 222.00        | 0.00        |
| Charges estimées à payer | 50.85         | 0.00        |
| Produits reçus d'avance  | 272.85        | 0.00        |
|                          | <b>663.40</b> | <b>0.00</b> |

**Fonds propres**

|                                   |                  |                 |
|-----------------------------------|------------------|-----------------|
|                                   |                  |                 |
| <b>Sous-total fonds étrangers</b> | <b>663.40</b>    | <b>0.00</b>     |
| <b>Fonds propres</b>              |                  |                 |
| Capital                           | 1'898.10         | 1'898.10        |
| Report à nouveau                  | 1'610.30         | 0.00            |
| Résultat de l'exercice            | 6'697.28         | 1'610.30        |
| Fonds propres au 31 décembre      | 10'205.68        | 3'508.40        |
|                                   |                  |                 |
| <b>Sous-total fonds propres</b>   | <b>10'205.68</b> | <b>3'508.40</b> |

**TOTAL DU PASSIF**

|  |                  |                 |
|--|------------------|-----------------|
|  | <b>10'869.08</b> | <b>3'508.40</b> |
|--|------------------|-----------------|

## Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier

## COMpte DE RESULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

RECETTES

|  | 2016<br>CHF       | 2015<br>CHF     |
|--|-------------------|-----------------|
| Subv. cantonale non monétaire (pièce FASc)                 | 99'536.00         | 0.00            |
| Subv. communales monétaires (ordin. + extraord.)           | 29'000.00         | 0.00            |
| Subv. communales non monétaires (pièces FASc)              | 0.00              | 0.00            |
| Subv. communales culturelles monétaires (ord. + extraord.) | -1748.25          | 0.00            |
| Valeur locale des locaux                                   | 11'337.00         | 0.00            |
| Valeur des charges payées par des tiers                    | 13'866.00         | 0.00            |
| Autres subventions et dons                                 | 230.00            | 827.05          |
| Dons Loterie romande                                       | 0.00              | 0.00            |
| Participations des usagers                                 | 18'043.00         | 0.00            |
| Produits des ventes  | 3744.55           | 1'137.65        |
| Décomptements de tiers                                     | 0.00              | 0.00            |
| Créditations des membres + autres contributions MOC        | 2'460.00          | 3'210.00        |
| Autres contributions (pièce FASc)                          | 0.00              | 0.00            |
| Revenus des biens  | 0.00              | 0.00            |
| Dissolution des fonds d'investissement                     | 0.00              | 0.00            |
| <b>Sous-total recettes</b>                                 | <b>172'468.30</b> | <b>5'174.70</b> |

DEPENSES

|  | 2016<br>CHF | 2015<br>CHF |
|--|-------------|-------------|
| <b>Charges de personnel</b>                      |             |             |
| Salaires payés par la FASc                       | 85'759.15   | 0.00        |
| Salaires payés par le centre                     | 700.00      | 0.00        |
| Charges sociales payées par la FASc              | 77'116.30   | 0.00        |
| Charges sociales payées par le centre            | 40.74       | 0.00        |
| Autres charges de personnel payées par la FASc   | 4'312.30    | 0.00        |
| Autres charges de personnel payées par le centre | 67'58.65    | 0.00        |
|  | 105'287.14  | 0.00        |

**Biens et services**

|   |           |          |
|---|-----------|----------|
| Fournitures de bureau, documentation              | 1426.50   | 1'331.70 |
| Mobilier, machines, véhicules                     | 5'158.75  | 1073.80  |
| Energie et autres charges locales                 | 0.00      | 0.00     |
| Valeur des charges payées par des tiers           | 0.00      | 0.00     |
| Autres fournitures et marchandises                | 12'552.45 | 0.00     |
| Entretien des immeubles                           | 13'585.70 | 0.00     |
| Valeur de l'entretien localif payé par des tiers  | 11'889.00 | 0.00     |
| Entretien de l'objet mobilier                     | 388.20    | 0.00     |
| Loyers, fermages et redevances d'utilisation      | 12'000.30 | 0.00     |
| Valeurs locales des bâtiments payés par des tiers | 0.00      | 0.00     |
| Dédommagements                                    | 386.00    | 0.00     |
| Prestations de service et honoraires              | 13'284.73 | 387.00   |
| Frais association                                 | 500.00    | 571.90   |
|   | 60'473.63 | 3'564.40 |

**Amortissements et divers**

|  |        |      |
|--|--------|------|
| Amortissements ordinaires              | 264.05 | 0.00 |
| Diminution de créances et divers       | 0.00   | 0.00 |
| Constitution de fonds d'investissement | 264.05 | 0.00 |

**Impôts immobiliers**

|                           |      |      |
|---------------------------|------|------|
| Subventions redistribuées | 0.00 | 0.00 |
|---------------------------|------|------|

|                                   |                   |                 |
|-----------------------------------|-------------------|-----------------|
| <b>Sous-total charges</b>         | <b>166'024.82</b> | <b>3'564.40</b> |
| <b>Résultat de fonctionnement</b> | <b>6'443.48</b>   | <b>1'610.30</b> |

**Produits et charges exceptionnels**

|                                     |               |             |
|-------------------------------------|---------------|-------------|
| Produits exceptionnels              | 343.00        | 0.00        |
| Charges exceptionnelles             | 89.20         | 0.00        |
| <b>Total éléments exceptionnels</b> | <b>253.80</b> | <b>0.00</b> |

|                               |                 |                 |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>6'697.28</b> | <b>1'610.30</b> |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|



Association du Centre de Loisirs  
et de Rencontres de Veyrier

## Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre association arrêtés au 31 décembre 2016.

Nous avons constaté que le bilan et le compte des pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude.

Nous nous sommes assurés de la réalité des actifs qui s'élevaient à CHF 6'304.03.

L'exercice bouclé avec un bénéfice de CHF 6'697.28

Par conséquent, nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et d'an donner décharge aux membres du comité ainsi qu'à la personne chargée de la comptabilité. Nous les remercions pour leur travail.

Veyrier, le 6 mars 2017

Les vérificateurs aux comptes

Mme Françoise Dessuet

M. Frédéric Héritier

## 10 Remerciements

Que soient ici remerciés tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à cette belle concrétisation! Un merci particulier aux premières initiatrices du projet et à la commune de Veyrier qui a octroyé un budget de fonctionnement pour la mise en route de ce projet socioculturel.

Un grand merci également à toute l'équipe des TSHM Veyrier qui a accompagné dès le départ les premiers pas associatifs de l'ALR devenu aujourd'hui Centre de Loisirs de Veyrier, à la FCLR qui a accompagné l'association en mettant à profit ses expériences au sein des comités d'autres Centres de Loisirs et Maison de Quartiers du canton de Genève et au secrétariat général de la FASE attentif à la création du 47<sup>ème</sup> Centre de Loisirs du canton de Genève.

*Bien  
vivre  
ensemble...*



# Table des matières

|   |    |                                      |    |
|---|----|--------------------------------------|----|
| Mot du comité                           | 3  | 4.3 Mise à disposition des locaux    | 28 |
| Mot de l'équipe                         | 5  | 4.4 Cours & Ateliers                 | 29 |
| 1 Présentation                          | 6  | 5 Projet socioculturels              | 30 |
| 1.1 Historique                          | 6  | 5.1 Fête de la rentrée               | 30 |
| 1.2 Association / Comité / Assemblée    | 9  | 5.2 Perspectives pour 2017           | 30 |
| 1.3 Situation                           | 11 | 6 Réseaux et collaborations          | 31 |
| 1.4 Inauguration                        | 13 | 6.1 La Vogue 2016                    | 31 |
| 1.5 Personnel                           | 16 | 6.2 Un réseau sur la commune         | 31 |
| 2 Contexte du lieu et objectifs annuels | 17 | 6.3 Perspectives pour 2017           | 32 |
| 2.1 Objectifs prioritaires 2016         | 17 | 7 Communication                      | 33 |
| 3 Le projet enfants                     | 18 | 7.1 Visibilité du centre             | 33 |
| 3.1 Introduction                        | 18 | 7.2 Synthèse visuelle                | 34 |
| 3.2 Mercredi des mômes                  | 19 | 8 Bilans & Perspectives              | 35 |
| 3.3 Accueil libre                       | 22 | 9 Comptes et vérification de comptes | 36 |
| 3.4 Centre aéré                         | 23 | Bilan 2016 - Actif                   | 37 |
| 3.4.1 Perspective, recherche de terrain | 26 | Bilan 2016 - Passif                  | 38 |
| 4 Tout public                           | 28 | Compte de résultat 2016              | 39 |
| 4.1 Introduction                        | 28 | Vérification des comptes - Rapport   | 40 |
| 4.2 Les petites tartines                | 28 | 10 Remerciements                     | 40 |
|   |    |                                      | 41 |



Centre de loisirs de Veyrier  
6, ch. Jules-Edouard-Gottret  
1255 Veyrier  
Tél: 022 784 13 28  
E-mail: [cl.veyrier@fase.ch](mailto:cl.veyrier@fase.ch)